

LES LETTRES D'ABBAS ZOURDHI

ou

*Les étonnements d'un Iranien
au Royaume de Belgique en 1967.*

Ed. du « F.D.F. Contact »
182, chaussée de Charleroi
Bruxelles 6.

LES LETTRES D'ABBAS ZOURDHI

ou

*Les étonnements d'un Iranien
au Royaume de Belgique en 1967.*

(Préface de R.C. OPPITZ)

Ed. du « F.D.F. Contact »
182, chaussée de Charleroi
Bruxelles 6.

Avant toute chose, précisons bien que notre ami Abbas Zourdhi, lorsqu'il entreprit la rédaction mensuelle d'une lettre ironique pour le « F.D.F. CONTACT », n'a jamais songé — cela va de soi — à établir un parallèle littéraire quelconque avec les célèbres « LETTRES PERSANES » de Charles-Louis de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu.

Il n'a retenu de celles-ci que le « tableau extrêmement vivant, malicieux et plein d'esprit de l'époque ». (*) Aussi, sa très modeste parodie ne s'inspire-t-elle que du procédé plaisant, de la façon attrayante de mettre en relief « les aspects incongrus et déconcertants » de la vie politique du moniment.

Il faut reconnaître, à ce point de vue, que la situation en Belgique offre une matière particulièrement fertile, disons même : ébouriffante !

On est confondu, lorsqu'on relit ces lettres, qu'Abbas Zourdhi écrivit au cours de l'année 1967, de l'énormité et de l'incommensurable absurdité des faits qui se déroulèrent dans notre pays, en ces quelques mois. Et pourtant, Abbas Zourdhi n'a rien inventé ! Il s'est contenté de noter au jour le jour, d'une plume faussement ingénue, mais d'autant plus cinglante, quelques-uns seulement des aspects aberrants de la vie que nous valent les décisions de politiciens qui semblent frappés de délire.

Aussi, ces lettres dont la satire tente à la fois de se montrer souriante, détachée et féroce, gardent-elles, en dépit de leur caractère passager, une valeur de témoignage. C'est pourquoi, nous avons cru bon de les réunir en ce petit recueil. Nous espérons ainsi, satisfaire de nombreux lecteurs qui en apprécient la forme, mais regrettaient de ne pas les connaître toutes. Nous souhaitons d'autre part, que cette évocation limitée, narquoise, aigre-douce et pourtant authentique de l'existence en Belgique pendant l'année écoulée, puisse aussi — à l'occasion — servir d'utile rappel à tous ceux qui pourraient être tentés de se pencher sur la vie dans nos provinces, à cette époque.

Notre ami Abbas Zourdhi ne pensait certes pas à cela, lorsqu'il écrivait en hâte ses premières lettres pour le « F.D.F. Contact ». Qu'il n'en garde pas moins le même ton dans ses missives prochaines !... Car — hélas ! — il est fort à craindre, au cours des mois qui viennent, qu'il sera maintes et maintes fois encore ... abasourdi !

René OPPITZ.

19 janvier 1968.

* Dictionnaire des Œuvres (Laffont-Bompiani).

Nouvelles lettres persanes

Les étonnements d'un Iranien débarquant en Belgique

Très chers et vénérés Parents,

Me voici donc arrivé en cet étonnant et petit royaume d'Occident où, dans votre grande bonté et votre prudente sagesse, vous avez tenu à m'envoyer pour achever ma formation. « La Belgique, me disiez-vous, est un Etat exigu, mais réputé pour sa constitution libérale, son bon sens proverbial et le caractère pratique autant qu'accueillant de ses habitants. Là, tu pourras te pénétrer réellement de droite raison, de modération et de véritable esprit démocratique ».

Je suis bien décidé à m'inspirer de ces nobles exemples. Mais je me demande tout de même un peu, si la réputation de bon sens des citoyens de ce royaume n'est pas un tantinet surfaite ? Il est vrai que je viens d'arriver et que peut-être, je ne saisis pas encore très bien la manière subtile dont se manifeste cette qualité.

A ma descente d'avion, j'ai rencontré un personnage en uniforme qui m'adressa la parole dans une langue que nous n'apprenons pas à Ispahan. Je lui ai répondu en français, croyant lui être agréable si j'utilisais à l'aérodrome national, une des langues nationales du pays. Mais ça n'a pas eu l'air de lui plaire et il a poursuivi en anglais. Je n'ai pas compris pourquoi, mais il paraît que c'est très bien porté ici, de parler anglais, depuis qu'un ministre emploie cette langue de préférence à celle de son pays qui a une audience universelle. Ils sont étranges, ces Belges !

Ainsi, un slogan d'ici prétend : « Flamands, Wallons ne sont que des prénoms, Belges est notre nom de famille ! » A vrai dire,

j'ai déjà pu me rendre compte qu'il s'agit d'une famille où l'on se chamaille ferme. C'est tellement vrai, qu'on a jugé bon de créer une frontière linguistique pour la séparer en deux. Cependant cette frontière doit être très mal tracée, puisqu'elle n'a fait qu'envenimer les choses. A mon avis, il serait bien facile pourtant de les arranger : il suffirait que dans chaque commune, les citoyens décident à quel régime ils veulent appartenir.

Mais il faut croire que cela ne serait pas une solution démocratique et de bon sens, car les Belges n'en veulent pas ! Il paraît en effet, que c'est le sol et pas les gens qui vivent dessus, à qui revient le droit de décider.

Je me demande tout de même — si c'est la nationalité passée du sol qui doit décider du sort de ses habitants actuels, — pourquoi les Romains, les Espagnols, les Autrichiens, etc. ne font pas valoir leurs droits sur la Belgique, puisque tous l'ont occupée pendant l'une ou l'autre époque de l'histoire ! Heureusement que les Flamands sont seuls à invoquer le droit du sol, sinon la situation deviendrait inextricable !

A propos, ne vous étonnez pas si je renonce à m'inscrire à l'Université de Louvain, dont la renommée s'était étendue jusque chez nous. D'après ce que j'entends, seul le flamand sera bientôt admis à Louvain et je ne crois pas que cet idiome puisse m'être fort utile à Ispahan.

Il paraît que l'utilisation du français à Louvain contamine inéluctablement la pureté flamande de la région. Ce qui me stupéfie dans ce cas, c'est qu'à Bruxelles par contre, les Flamands réclament à grands cris, le bilinguisme !... A Bruxelles la pureté flamande n'a donc rien à craindre ?

A moins que ce soit plutôt une astuce pour contaminer la langue française ?

De toute façon, vous voyez par ces surprenants exemples que les Belges sont bien difficiles à comprendre et que leur démocratie est pleine d'impénétrables arcanes.

Ceci ne m'empêche pas de rester, mes chers et vénérés Parents, votre très humble, très respectueux et dévoué fils,

Abbas ZOURDHI.

Etrange démocratie ... étrange égalité !

Très chers et vénérés Parents,

Me voici depuis un mois en Belgique et mon séjour se poursuit très agréablement. Ce petit pays renferme de nombreux trésors artistiques et pas mal de réalisations techniques qui font mon admiration. Mais je vais de surprise en surprise en ce qui concerne l'organisation politique. Je me demande si je parviendrai jamais à comprendre quelque chose à la démocratie, telle quelle est pratiquée ici.

D'Ispahan, le principe de l'égalité du citoyen devant la loi me paraissait une chose très claire et très simple. Je m'aperçois — hélas ! — qu'il n'en est rien. Si j'en crois ce que je vois dans ce pays, l'application de ce principe entraîne au contraire d'étranges complications.

Ainsi, j'ai fait hier la connaissance d'un jeune milicien de Strombeek, récemment appelé sous les drapeaux. (Strombeek est une paisible commune des environs de Bruxelles). « Nous étions 46 appelés, cette année, m'a dit ce jeune soldat : 21 miliciens d'expression française et 25 d'expression flamande ». — « Je vois, m'exclamai-je, Strombeek est, par excellence, une de ces communes belges qui sont bilingues » — « Jamais de la vie ! me rétorqua-t-il. Strombeek est unilingue flamand et tout ce qui est officiel se passe dans cette langue ». — « Ah ! bon », fis-je, sans très bien comprendre le pourquoi du système. Ma consternation ne fit que s'aggraver d'ailleurs, lorsque j'appris qu'à Saint-Gilles, commune limitrophe de Bruxelles, où 1,46 % des habitants seulement ont demandé des actes officiels en flamand, le bilinguisme devient obligatoire. Y comprenez-vous quelque chose ? Comment concevoir que dans une même région, ce qui est accordé à 1,46 % des habitants d'une part, soit refusé à 45,65 % des habitants d'autre part ? Pour moi, ce sont les Belges qui sont des Chinois !

D'ailleurs, tout ce qui se passe dans la capitale de ce petit royaume est ahurissant, pour qui n'est pas plongé depuis son enfance dans ces

invraisemblables arcanes. Sous prétexte d'égalité, les Flamands ont réclamé, dans le domaine des arts, la moitié des sièges d'administrateurs au « Palais des Beaux-Arts » et exigé que tout y soit bilingue, ainsi qu'à l'Opéra National. Mais au centre artistique et culturel flamand qui doit être créé à Bruxelles, il n'y aura pas d'administrateurs francophones et au Théâtre flamand, je ne crois pas qu'il soit question d'imprimer des programmes bilingues. Pourquoi faut-il un partage d'un côté et pas de l'autre ?

Notez que j'admets fort bien — dans tout ce qui est « national » — que les membres de chacune des communautés linguistiques de ce pays, puissent se faire comprendre. Mais pourquoi tout ce qui est national à Bruxelles doit être bilingue, et simplement unilingues flamands : le grand port national, l'aérodrome national, etc... ? Je ne vois pas. N'est-ce pas qu'ils sont étranges, ces Belges ?

D'après ce que j'entends du reste, les habitants du grand Bruxelles ne sont pas contents du tout. Il paraît qu'on voudrait beaucoup ériger leur région en « territoire d'Etat ». Ainsi, non seulement ils ne pourraient pas choisir librement la seconde langue à enseigner à leurs enfants, comme en ont le droit les Flamands et les Wallons, mais ils n'auraient plus rien à dire chez eux : ce serait une autorité étatique, dirigée par la majorité flamande du pays, qui les gouvernerait. De la sorte, un neuvième de la population belge à peu près se trouverait sous tutelle, comme autant d'interdits, de mineurs ou d'incapables !... Etrange démocratie, ne trouvez-vous pas ?

Bien entendu, les Bruxellois ne veulent pas se laisser émasculer politiquement. Ils veulent défendre leurs droits et leurs libertés. Mais il paraît, d'après la presse flamande, que ce sont tous de mauvais citoyens, des inciviques, des anti-démocrates et des anti-patriotes !... Evidemment pour le marchand de laine, le mouton qui ne veut pas se laisser tondre, est un mauvais mouton !

Enfin vous voyez, mes très chers et vénérés Parents, que les voyages à l'étranger restent toujours pleins d'enseignements et que l'on a bien tort de nous accuser parfois, nous Orientaux, de témoigner d'un esprit machiavéliquement subtil et tortueux. J'ai chaque jour la preuve ici, qu'il est des Occidentaux beaucoup plus blâmables que nous sur ce chapitre !

Sur cette réconfortante constatation, je termine ma lettre. Je vous espère en parfaite santé physique et l'âme emplie d'indicibles joies.
Votre — plus que jamais — respectueux et dévoué,

ABBAS ZOURDHI.

Emile VERHAEREN, **grand poète flamand !**

Très chers et vénérés Parents,

En Orient, et particulièrement dans notre famille, nous aimons la poésie. Aussi ne vous étonnerai-je pas en vous disant que le cinquantième anniversaire de la mort d'Emile Verhaeren, que la Belgique commémorait cette année, était une cérémonie d'hommage à laquelle je tenais beaucoup à m'associer. Emile Verhaeren est un grand poète universellement connu et apprécié par les lettrés, même par ceux de notre bonne ville d'Ispahan qui connaissent le français. Car, pour nous, Verhaeren a beau être de nationalité belge, il est avant tout un grand poète français, comme C.F. Ramuz et Edouard Rod sont des romanciers français, quoique citoyens suisses, et Léopold Senghor, poète français quoique Président du Sénégal !

Mais en ce qui concerne Verhaeren, nous devons faire erreur !... Et c'est bien là un des nouveaux étonnements que me vaut mon séjour en cet étrange petit Royaume. Tout d'abord, pour ce cinquantième anniversaire, des papillons avaient été collés sur la tombe du poète, portant l'inscription : « Voor't Belgischen... nieksken », ce qui signifie à peu près, si j'ai bien compris : « Pour la petite Belgique... Rien du tout ».

Ce n'est pas très gentil pour le pays qui m'héberge, ai-je pensé, mais enfin, cela veut dire sans doute, que Verhaeren illustre avant tout la littérature française. Naturellement, j'étais complètement à côté de la question. Car ni l'Académie royale de langue et de littérature françaises, ni l'Association des Ecrivains belges de langue française n'avaient été invitées à cette commémoration, et le Ministre de la Culture... flamande, ainsi que quelques autres orateurs du même acabit, proclamèrent que Verhaeren appartenait tout entier au patrimoine

culturel flamand. En vérité, le poète que nous admirons tous, a bien chanté le pays de Flandre, le labeur et le courage de ses habitants, mais s'il est glorieux dans le monde, c'est parce qu'il les a chantés en français, cela ne fait aucun doute, à mes yeux !

Je me suis donc dit que ces Flamands — qui pourtant font tout ce qu'ils peuvent pour bannir le français de chez eux... et même au-delà de chez eux ! — étaient néanmoins fiers d'avoir vu naître à Saint-Amand, un grand écrivain, réputé dans le monde entier, grâce à la langue de diffusion universelle dont il avait tiré de merveilleux effets.

Mais là aussi je n'ai rien compris... et je ne comprends toujours pas ; car ces Flamands que je croyais si fiers de posséder un grand poète français, s'échinent d'autre part à le ravalier. M. Van Elslande, Ministre de la Culture flamande, n'assure-t-il pas que « Verhaeren qui a été victime d'une malformation sociale insensée » reste un Flamand qui « a essayé d'écrire en français ».

Essayé seulement ?... Sa réussite dans ce domaine fut donc douteuse ?

Je croyais, moi, qu'il n'avait pas dû essayer, mais qu'il avait écrit réellement en français... et fort bien. D'ailleurs, n'a-t-il pas dit lui-même que c'était sa langue maternelle et « qu'en défendant la culture française, je défends ma culture ; en défendant la langue française, je défends ma langue. Certes, j'approuve bien des revendications flamandes ; j'admets qu'elles sont justes et nécessaires ; mais dès qu'elles tendent à proscrire le français, dès qu'elles prennent non pas un caractère d'utilité mais d'hostilité, je les veux combattre sans ménagement, comme attentatoires à des droits tout aussi réels que ceux dont elles se réclament... Le flamand est la langue du peuple de certaines provinces ; le français est la langue du pays. La patrie est en cause quand le français l'est ».

Alors, vouloir faire de Verhaeren un écrivain flamand qui torture le français et est torturé par lui, me paraît délirant, artificieux et complètement aberrant !

Non, décidément, mes chers et vénérés Parents, je crains fort de ne jamais comprendre tout à fait, les déroutants habitants de ce petit pays.

Votre toujours bien affectionné,

Abbas ZOURDHI.

Amour sacré de la Patrie...

Nouveau style

Mes chers et vénérés Parents,

Le soleil et la chaleur du Sud iranien me manquent assurément, surtout en cette saison. Pourtant, ce ne sont pas tant les rigueurs du climat belge qui me déconcertent que le comportement des habitants de ce royaume. Bien sûr ! ils sont fiers de leur pays, ce que je comprends fort bien. Mais où je les suis beaucoup plus difficilement, c'est lorsque leurs porte-parole officiels et les hommes en place proclament à l'envi, qu'en dépit de ses communautés ethniques différentes, de sa frontière linguistique, de « trêve » qu'il faut soi-disant respecter mais que tout le monde ignore superbement, le peuple belge forme un tout indivisible, une unité puissante et cohérente.

Moi, je ne demande pas mieux que de les croire ! Car j'aime beaucoup ce petit pays qui m'accueille. Mais alors, comment s'expliquent ces manifestations d'étudiants à Louvain, qui scandent ironiquement : « La Belgique, ha ! ha ! ha !... » et chantent la « Brabançonne » en la ridiculisant, au nez et à la barbe de la gendarmerie ? Car, enfin, la plupart de ces étudiants reçoivent une bourse de cette Belgique qu'ils vilipendent, et les officiers de gendarmerie ont prêté serment de fidélité au drapeau qui la symbolise. Comment, d'autre part, se justifie l'attitude de cette administration communale qui, lors de la fête du roi, à Gentbrugge, ne fit pas hisser les couleurs du pays et interdit de jouer l'hymne national, par crainte de protestations et de troubles ? Tout ce qui personnifie l'unité de l'Etat est-il donc considéré comme subversif... même officiellement ?

Etrange façon de fêter le souverain, en tout cas ! Je voudrais bien voir qu'à Téhéran de telles interdictions soient édictées, et pour semblables raisons, quand nous célébrons l'anniversaire du Shah ! Il est vrai que, chez nous, la monarchie ne règne pas sur un seul peuple uni et indivisible, mais sur des groupements ethniques très différenciés et nombreux, et sur de multiples communautés religieuses.

Comme tout cela est curieux, n'est-ce pas ?

Votre dévoué,

Abbas ZOURDHI.

À propos de coups de pied au bas du dos

Très chers et vénérés Parents,

Vous le savez déjà. Car nous recevons beaucoup de visiteurs étrangers à Ispahan. Les Occidentaux, même ceux qui n'appartiennent pas aux derniers échelons de la société, ne connaissent pas les raffinements de la politesse orientale. Ils se permettent des expressions que nous n'oserions employer devant nos parents et nos sœurs. Il en est une, évocatrice et violente, qu'ils affectionnent et que vous me pardonnerez — du moins, j'ose le souhaiter — de vous signaler ici. Ils assurent volontiers : « Il y a des coups de pied... au bas du dos, qui se perdent ! ».

C'est très significatif. Mais à vrai dire, je crois que ce n'est pas très exact. Je constate qu'il y a surtout des « coups de pied au bas du dos », qui se reçoivent... sans susciter de protestations. Et c'est cela qui est le plus surprenant.

Ainsi, les autorités communales de la capitale sont très respectueuses des limites géographiques de leurs pouvoirs. Elles se défendent bien d'empiéter sur ce qui regarde une commune voisine ou lointaine. Ce souci mérite d'ailleurs, toutes les félicitations. Les bourgmestres de la région anversoise par contre, n'éprouvent nullement de tels scrupules. Ils se sont réunis dernièrement pour souligner tout ce qui, dans la capitale, n'était pas conforme à leurs vues de « sinjoren » en délire, et pour dicter à leurs collègues de Bruxelles et des environs, les mesures qu'ils feraient bien de prendre !

Peut-on rêver résolution plus outrecuidante et inadmissible ? Eh bien ! les pouvoirs communaux du petit et du grand Bruxelles ont encaissé le coup sans sourciller ! S'il n'y avait pas eu les mandataires

du Front démocratique des Francophones — lequel est bien décidé à ne pas se laisser marcher sur les pieds — personne sans doute, n'aurait songé à protester.

C'est comme la nouvelle incartade de l'ex-premier ministre Théo Lefèvre aux « Midis de la Politique ». Il a froidement déclaré : « Il y a vingt ans, la représentation wallonne au Parlement était qualitativement supérieure à la représentation flamande. Aujourd'hui, c'est le contraire, et lorsqu'un homme politique wallon disparaît, il n'est plus remplacé. »

Sans doute, depuis les « poitrines étroites » des anciens combattants et les « inciviques bruxellois », ce triste sire a commis tant de gaffes qu'on n'y prête plus attention. Mais tout de même, si j'étais député ou sénateur wallon, je n'accepterais pas semblable camouflet... pour ne plus parler de « coup de pied au bas du dos ». Car je crains, si j'insiste trop sur cette expression, d'encourir vos foudres offusquées.

Mais vous admettez, mes chers et vénérés Parents, que ces déclarations et immixtions aussi agressives qu'inacceptables, d'une part, et la passivité aussi invraisemblable que les accueille d'autre part, ont de quoi me rendre plus que jamais,

ABBAS ZOURDHI.

Un « Petit Homme » à l'appétit d'Ogre

Mes biens chers et vénérés Parents,

Une fois de plus, je me trouve sidéré. Décidément, ce petit royaume ne cessera jamais de me fournir des sujets de stupéfaction. Il faut que je vous raconte cela.

M. Gerlo, un des professeurs de cette Université Libre de Bruxelles à laquelle je me suis réjoui de m'inscrire, a traité récemment au « Vermeylefonds » d'Ostende, des problèmes de Louvain et de Bruxelles. Sans doute, y a-t-il dit des choses fort savantes, mais je ne pourrais en juger, ne m'étant pas encore mis à l'étude du néerlandais, qui ne me serait guère utile en Orient, d'autant plus que les anciennes Indes néerlandaises elles-mêmes s'empressèrent de renoncer à cette langue lors de leur accession à l'indépendance. Une chose m'a frappé cependant, dans le compte rendu français qu'il m'a été donné de lire, de l'exposé de M. Gerlo. Celui-ci aurait proclamé, en effet qu'il est temps de mettre fin à « l'injustice sociale » existant à Bruxelles et aux pressions qui s'exercent sur « le petit homme flamand ».

Je dois avouer que je ne comprends pas bien. En fait de pressions, il m'apparaît que c'est plutôt ce « petit homme » qui les exerce, et de toutes les façons imaginables. Qu'il demande à être compris dans sa langue, des administrations auxquelles il s'adresse, cela se conçoit ; mais que sous ce prétexte, il exige que tous les habitants de la capitale apprennent le flamand et que, dans des communes où la population est francophone à 80 %, la moitié des fonctionnaires soit d'expression néerlandaise, cela ne me paraît pas le fait d'un « petit homme » particulièrement opprimé. D'ailleurs, la moitié des places, ce n'est pas beaucoup. C'est toutes les places qu'il voudrait... et tout de suite ! N'a-t-il pas obtenu déjà 71 % d'agents flamands au centre de tri

postal à Bruxelles et deux tiers de Flamands dans les Cabinets ministériels ? Ce ne sont que des exemples, bien entendu. Il doit en aller de même autre part, et cela n'a fait qu'augmenter son insatiable fringale !

En fait d'injustice, ce « petit homme flamand » me semble fort mal placé pour prétendre faire la leçon aux autres. Pour lui, en effet — ainsi que l'a remarqué un journaliste, M. Bailly — instruire les petits Flamands à Bruxelles dans leur langue maternelle est un devoir sacré, seul capable d'éviter des tortures morales et mutilations intellectuelles à ces jeunes êtres sans défense ; mais instruire dans leur langue maternelle des enfants francophones en Flandre est l'odieuse manifestation d'une clique anti-démocratique. Ceci aussi n'est qu'un simple exemple... mais néanmoins, le témoignage d'une curieuse mentalité !

En vérité, ce « petit homme » soi-disant brimé, me semble surtout pourvu d'un appétit d'ogre et d'un esprit de domination qui le rend aveugle à toute conception de saine liberté individuelle et démocratique.

Votre toujours bien dévoué,

Abbas ZOURDHI.

La loi du nombre et de la mauvaise foi

Très chers et vénérés Parents,

La grande distance qui nous sépare, ne m'empêche pas d'être toujours de cœur avec vous. Sans doute, il m'arrive de nourrir quelque mélancolie en songeant à notre belle ville d'Ispahan, mais je ne regrette pas cependant le séjour si instructif que je fais ici. Il y a pourtant un point au sujet duquel mes bons amis belges m'exaspèrent un peu : ils parviennent à me faire douter de ma connaissance - que je croyais approfondie - de la langue française.

Car enfin, si leur belle devise nationale proclame : « L'union fait la force », cela présuppose qu'il y a des choses à unir ! Alors pourquoi me parlent-ils d'unité ? L'unité n'a pas besoin de rechercher l'union puisqu'elle est une par définition. Et si l'on assure que pour être fort, il faut vouloir l'union, cela signifie qu'il n'y a pas d'unité. Pour moi, il n'y a pas à sortir de là ! Mais, mes amis belges prétendent que je n'y suis pas... Moi je crois au contraire, que c'est leur fameux « bilinguisme » qui les empêche déjà de bien saisir le « génie » du français !

D'ailleurs, ils me la baillent belle avec leur unité ! Je constate tous les jours, rien qu'en écoutant les gens et en regardant autour de moi, qu'il y a une masse flamande en majeure partie de droite et une masse wallonne en majorité de gauche, qu'il y a des croyants et des incroyants, des unitaristes et des gens qui ne le sont pas... Bref ! qu'il n'y a guère de pays où l'unité est moins réelle qu'ici !

Que l'on souhaite réaliser une union harmonieuse entre toutes ces diversités, cela me paraît fort bien. Mais pas commode à faire ! Car voilà précisément le drame : le manque d'unité se manifeste même et surtout dans la conception des choses et des principes.

Pour les uns, la démocratie, c'est avant tout le respect des libertés fondamentales et des droits individuels, pour les autres, c'est la loi du sol, la force du nombre et la bonne vieille contrainte germanique, affublée d'un faux-semblant de justice. Pour les Flamands, la loi est la loi... pour les autres ! et pour eux, quand elle leur est favorable. Ils se donnent des airs de générosité et accordent parfois des « facilités », mais se montrent offusqués quand on ose en réclamer l'application. Pour tout esprit sensé et droit, la meilleure façon de savoir ce que veulent les gens et ce qu'ils sont, c'est de le leur demander. Pour les Flamands, c'est trop simple ! Ils préfèrent supprimer le recensement linguistique, afin de pouvoir décréter ce qu'ils veulent grâce aux entourloupettes d'un rapport Kint. On a beau leur démontrer le caractère antiscientifique et fumeux d'un tel procédé - pour ne pas dire : sa déloyale fumisterie - tous les parlementaires flamands, à quelque parti qu'ils appartiennent, l'ont approuvé en bloc ! C'est la ratification de la mauvaise foi par le nombre !

De même, le biais du bilinguisme généralisé est l'instrument à peine camouflé de la flamandisation des administrations et des entreprises. Car le Flamand - c'est bien connu - est le seul bilingue capable de comprendre le « génie » de la langue néerlandaise, tant pis s'il ne comprend pas celui de la langue française, ni même s'il ne la baragouine que lamentablement ! Seuls les indécorables gobe-mouches n'ont pas encore compris cela.

Ainsi, des examens linguistiques, servant à écarter tous les francophones et à caser tous les Flamands, aux investissements habilement canalisés vers le Nord, au détriment du Sud qu'on veut asphyxier sans le dire, en passant par la modernisation du réseau routier, la construction d'écoles nouvelles, la défense ou l'écrasement des minorités selon qu'elles sont flamandes ou francophones, tout n'est plus que combines hypocrites se parant des plumes d'une soi-disant démocratie, qui devient de plus en plus un attrape-nigaud.

Et l'on voudrait me faire croire à une unité belge ! Si les politiciens en place ne renversent pas sérieusement la vapeur, j'ai bien peur qu'ils ne puissent même plus réaliser une « union » acceptable et que leur « train fou » n'aille au devant d'un déraillement définitif, qui précipiterait les wagons dans les sens les plus opposés.

Croyez-moi, mes chers et vénérés Parents, ce n'est pas moi, à ce moment, qui serai le plus

ABBAS ZOURDHI.

Compétences, économies et trêve... sur un air de clarinette !

Très chers et vénérés Parents,

Toucherai-je jamais le fond de la surprise et de l'ébahissement ? Plus mon séjour se prolonge en cet étrange Royaume de Belgique, renommé cependant pour son bon sens, plus je vais d'étonnements en stupéfactions, de désillusions en consternations.

Ainsi, je m'étais imaginé que le haut degré de civilisation et d'organisation de ce petit pays était dû à l'utilisation parfaite des compétences de chacun de ses habitants. Je m'aperçois qu'il n'en est rien. En France... et ailleurs, on se rit des ministres interchangeables, bons à tous les départements quelle que soit leur spécialité. Ici, ce ne sont pas seulement les ministres qui n'ont pas besoin de compétence, mais tous les fonctionnaires. Il leur suffit d'être reconnus et diplômés, « bons flamands ».

J'apprends en effet, qu'un professeur de clarinette et un pompier expert viennent d'être limogés, qui de son école de musique, qui de son corps de spécialistes, parce qu'ils ne maniaient pas — si j'ose ainsi m'exprimer — leur instrument en parfait néerlandais ! Soixante-huit médecins des Commissions d'Assistance publique vont bientôt se trouver dans le même cas. Vous voyez que je ne plaisante pas ! D'ailleurs, oserais-je me moquer de mes respectables parents ?

Le sens belge de l'économie est aussi une chose bien surfaite. Ainsi, pour donner le change à ceux qui — malgré tout — s'imaginent que le « culte de la langue » ne remplace pas avantageusement toutes les compétences, les autorités ont décidé que dans les ministères, on garderait le fonctionnaire compétent déjà en place, mais qu'on le

flanquerait d'un pur « mystique » flamand. De la sorte, le nouveau culte serait sauf ! Le premier employé travaillerait, l'autre se contenterait de porter le titre ; le premier serait le troufion qui se fait tuer en première ligne, l'autre le général qui porte le drapeau, loin à l'arrière ! L'astuce est ingénieuse. Mais l'on payera deux fonctionnaires au lieu d'un... Qu'importe ! De toute façon, le cochon de payant est là pour ça !...

Les Belges enfin, ont une étrange façon de comprendre le mot : « trêve ». Encore un effet du bilinguisme, sans doute !

Imaginez un château fort, dont les assaillants proposent une trêve. Celle-ci conclue, ils disent : « Eh bien ! baissez le pont-levis à présent et laissez-nous gentiment visiter le donjon et les remparts ! » Lorsqu'ils ont bien en mains tous les points stratégiques, ils déclarent alors : « A présent, nous pouvons reprendre le combat ! »

C'est exactement ce qui se passe ici, sur le plan administratif. Les Flamands s'installent partout. Mais, pas de rouspétance, voyons !... C'est la « trêve linguistique » !... Et, dans deux ans, quand ils auront mangé tout le fromage, les autres auront la permission de se battre pour récupérer... Quoi ? Quelques trous ?

Avouez, mes chers et vénérés Parents, que cette façon de comprendre : compétences, économies et trêve, a de quoi vous laisser :

ABBAS ZOURDHI.

L'Information conditionnée

Mes très chers et vénérés Parents,

Les pays démocratiques sont très fiers de leur liberté de la Presse et ils nous vantent l'objectivité de leurs grands journaux.

Tout cela est très beau. Mais à présent que je puis observer l'application pratique de ces admirables principes, je me demande tout de même s'il ne faut pas refroidir notre enthousiasme dans ce domaine, rengainer nos dithyrambes et rentrer les oriflammes d'honneur ?

Car, même en ce petit pays de prétendu bons sens, la liberté et l'objectivité de la presse « en prennent un drôle de coup » ! Non seulement les partis exercent une pression censurante et déformante sur les périodiques de leur bord ; les gros budgets de publicité sur les feuilles plus ou moins neutres ; mais les grands quotidiens semblent vouloir restreindre eux-mêmes leur franchise d'appréciation et leur information, ce qui est bien le comble pour une presse qui se prétend libre !

Ainsi, j'ai pu voir deux « grands » journaux rendant compte d'une même manifestation et assurant : l'un qu'elle réunissait à peine mille participants ; l'autre, qu'elle en rassemblait huit mille. J'aurais pu admettre, qu'en toute bonne foi l'estimation de l'un diffère d'un millier d'unités de l'estimation de l'autre. Mais de un à huit mille, cela ne va plus ! Je regrette, pour moi il n'y a pas de milieu : l'un des deux ment délibérément. Et quand je dis qu'il n'y a pas de milieu, je suis gentil : il mentent peut-être tous les deux !

Je n'ai pas en tête tous les exemples d'informations tendancieuses que l'on pourrait épingle ; mais il est un autre genre de perfidie qui vous laisse pantois, et que l'on rencontre dans une presse qui se pro-

clame « libre » jusque dans son titre. On attaque un homme en déformant sa pensée, soit en troquant ses déclarations, soit en les interprétant volontairement de travers ; on fait même mine de l'interroger benoîtement sur le problème en cause... Et, s'il se donne la peine d'expliquer poliment les faits ou la situation, on se garde bien de donner à ses lecteurs, ces informations complémentaires. Si c'est cela la noble objectivité et le fair-play démocratique !

Autre procédé du même acabit : la publication ou non d'un communiqué de presse. Le F.D.F. avait récemment émis deux motions concernant : l'une un drame bruxellois, l'autre un drame provincial. Il suffisait de ne publier que la seconde pour faire injustement passer le groupement en question... pour ce qu'il n'est pas. Objectivité et liberté de l'information conditionnée !

Et ainsi de suite !

Mais il faut se rappeler un phénomène social bien connu : lorsque la presse manque de liberté et que le peuple prend conscience que ses grands journaux ne remplissent plus convenablement leur mission, de petites feuilles indépendantes, plus ou moins vindicatives, mordantes et vengeresses naissent un peu partout. C'est un signe qui ne trompe pas...

Ici, depuis quelques années, les périodiques politiques se multiplient étrangement. Le canard pullule, et certains petits canetons deviendront grands ! Si j'étais à la place des gens qui le sont (... en place !), j'y prendrais garde. Moi, bien entendu, je n'en suis pas plus que d'habitude,

Abbas ZOURDHI.

Pour sauver l'Etat belge, lisons... du « sud-néerlandais » !

Mes chers et vénérés Parents,

Comme tout le monde ici, j'ai profité des grandes vacances d'été pour voyager un peu avec des amis. Nous avons été dans le Midi. Seul, je m'y serais rendu plutôt en automne ou en hiver, mais les Belges préfèrent y trouver le soleil quand il y est le plus suffocant. Ce n'est pas cela pourtant, qui m'étonne le plus en ce curieux pays.

Une revendication étrange d'un journaliste anversois me sidère bien davantage. Ce brave homme s'indigne parce que le service de propagande pour la diffusion à l'étranger des lettres sud-néerlandaises ne dispose que d'un budget de 1.350.000 francs. Et ce martyr ajoute : « Avec ce minimum se pose tout le problème budgétaire de la culture néerlandaise. Ainsi se pose davantage la revendication de l'autonomie culturelle qui demeure toujours la condition sine qua non de la subsistance de l'Etat belge... »

Je me suis d'abord demandé, comment la subsistance de l'Etat belge pouvait dépendre d'une meilleure propagande en faveur de la littérature du sud de la Hollande ? Mais il paraît que notre homme veut parler des lettres flamandes. (Entre parenthèses, je ne comprends pas d'ailleurs, pourquoi il est si honteux de la qualité de flamand, qu'il préfère se dire sud-néerlandais... Enfin, passons !)

Bref ! Pour que l'Etat belge puisse subsister, il faudrait qu'on lise plus de flamand... Pardon ! Plus de sud-néerlandais. Mais... sud-néerlandais ou néerlandais tout court, c'est toujours une façon d'éclipser la notion de Belgique... dont « Flamand » est un des prénoms, comme chacun sait !

Soit !... Moi, je veux bien naturellement, que pour sauver sa vie, la Belgique diffuse plus de livres sud-néerlandais. Mais je vois d'ici, mes chers Parents, la tête que nos lettrés feraient en notre bonne ville d'Ispahan, si le Consulat de Belgique leur offrait une série d'ouvrages en... sud-néerlandais. Ils n'y comprendraient rien, et la dépense consentie par le petit royaume du roi Baudouin en vue de cette généreuse distribution, serait faite en pure perte. En outre — voyez le scandale ! — un de nos compatriotes cultivés serait fort capable de demander innocemment une traduction française, ce qui provoquerait assurément la suffocation instantanée du diplomate nouvelle vague du Consulat sud-néerlandais... je veux dire : belge.

Ou bien, nos gens réclamerait au moins, des traductions anglaises. Mais alors, la littérature sud-néerlandaise serait rapidement prise pour une vague production de quelque pays sous-développé du Commonwealth britannique. Ce n'est évidemment pas cela qu'elle souhaite !

Le meilleur moyen serait peut-être d'offrir une prime intéressante à ceux de nos lettrés qui accepteraient d'étudier spécialement le sud-néerlandais, en vue de lire les volumes offerts par la Belgique. Mais là, alors !... On comprend qu'il faudrait augmenter sérieusement le budget de propagande.

De toute façon, j'avoue ne pas bien comprendre comment la subsistance de l'Etat belge ne pourra être sauvegardée qu'en s'annihilant en quelque sud-néerlande et en greffant sur son budget déjà si lourd, des frais nouveaux d'édition, de transport, de diffusion, de traductions éventuelles, de primes aux lecteurs étrangers et... sud-néerlandais d'expression française !

Bien entendu, la manne ainsi distribuée ne serait pas perdue pour tout le monde. Je le conçois fort aisément. Mais cela ne m'empêche pas, mes chers et vénérés Parents, d'en rester.

ABBAS ZOURDHI.

Passez votre temps à apprendre le flamand... mais en vain !

Très chers et vénérés Parents,

Ce petit royaume de Belgique est décidément une mine inépuisable, non plus de charbon (ces mines-là sont progressivement mises au rancart), ni de bon sens (le bon sens belge n'est qu'une légende !), mais de sujets d'étonnement. Surtout pour ceux qui s'intéressent au fond des choses.

Ainsi, m'assure-t-on, les Flamands aiment qu'on les aime. C'est assez normal. Tout le monde aime d'être aimé ! Mais pour se faire aimer, les Flamands ne trouvent rien de mieux que de se montrer odieux. C'est un peu comme les Allemands, avant la guerre, qui voulaient se faire aimer de force et comprirent que ce n'était pas la bonne méthode bien trop tard quand ils se furent mis à dos le monde entier. Loin de moi, l'idée de souhaiter semblable sort aux Flamands ! Mais ils semblent tout de même s'engager sur une voie bien périlleuse.

Car, enfin, comment espèrent-ils conquérir le cœur des Bruxellois, en déclarant qu'ils veulent conquérir leur ville et en voulant les obliger tous à apprendre le néerlandais ? Ce que l'on apprend volontiers dans la liberté, devient insupportable sous la contrainte. Et, après leur avoir imposé cette obligation, ils leur déclarent froidement : dorénavant 50 p.c. des fonctions publiques communales doivent être réservées à des diplômés flamands ; jusqu'à ce que ce pourcentage soit atteint aucun diplômé francophone (donc, pratiquement aucun Bruxellois !) ne pourra plus être nommé. Cela revient à dire : « Bruxellois, apprenez le flamand ! Mais pour les places, dans votre ville... Tintin !... Ce sont les Flamands qui doivent les avoir ! Et, maintenant, aimez-nous, Godferdom ! »

Pour le Bruxellois (et le Francophone en général) qui n'a pas encore compris qu'on veut le condamner au départ, et qui se risque malgré tout dans les examens linguistiques pour fonctionnaires, il est précisé qu'en cas de réussite (pourtant peu probable) le certificat du secrétariat permanent de recrutement ne sera valable que pour une période de trois ans, « afin d'éviter que le fonctionnaire francophone reconnu bilingue, le soit de moins en moins au fil des ans ! » Ainsi, le fonctionnaire francophone qui — par hasard — parviendrait à être nommé, n'aura plus comme principale préoccupation que de préparer indéfiniment des examens de flamand ! Et comme le flamand change d'orthographe tous les dix ans, cela lui promet de la joie. Enfin, lui au moins, il aura la consolation d'être payé pour étudier toute sa vie le néerlandais !... Et tant pis pour le service administratif... et le cochon de payant !

Ce que je ne parviens pas à comprendre par exemple, c'est comment font ces « parfaits bilingues » (?), diplômés flamands, qui travaillent à Bruxelles ? Dans le bureau de poste du quartier à 95 p.c. francophone où je loge, j'ai éprouvé toutes les peines du monde à me faire comprendre. Mon français n'est pourtant pas si mauvais. Pour m'indiquer la cabine téléphonique, la préposée au guichet où je m'étais adressé, s'est contentée d'émettre une sorte de borborygme, sans doute bilingue, tenant le milieu entre « là » et « daar », le tout accompagné d'un grand geste.

Qui les interroge, ceux et celles-là ? Par quel miracle surprenant réussissent-ils ces fameux examens de seconde langue ? Voilà qui me laisse plus que jamais, votre bien fidèle,

ABBAS ZOURDHI.

P.S. - Dans ma lettre précédente, je vous ai parlé des subsides supplémentaires réclamés pour la diffusion des Lettres flamandes à l'étranger. Les Flamands m'ont traité de tous les noms, parce que je me montrais soi-disant méprisant pour leur littérature. Pourtant, lorsqu'elle écrit ce qui suit au sujet de ces crédits, la « Gazet van Antwerpen » ne dit pas autre chose que moi : « Il n'y a pas de comparaison possible. Pour la simple raison que l'œuvre littéraire flamande doit d'abord être traduite, avant d'avoir la moindre chance d'être accueillie à l'étranger. Il suffit, par contre, que la littérature de la Belgique francophone soit acceptée à Paris, pour qu'elle puisse être diffusée dans tout le monde d'expression française... »

Donc, il faut plus d'argent pour la première !

Il ne suffit pas de prier... il faut prier en flamand !

Très chers et vénérés Parents,

La religion n'est plus pour nous un problème brûlant. C'est une question qui se débat entre les consciences individuelles et Dieu. Chacun est libre, à Ispahan, d'honorer le Seigneur selon le rite qu'il trouve le plus approprié. Personne ne trouve rien à redire à ce que le voisin ne formule pas ses prières de la même façon que lui. Il faut croire que nous sommes un peuple hautement civilisé.

En Belgique, il n'en va pas de même. Le croiriez-vous ? Certains prétendent imposer à d'autres, la langue dans laquelle ils doivent suivre leur culte ! Vous allez me dire que semblable état d'esprit retarde de plusieurs siècles, que vous m'avez envoyé dans un pays reconnu pour sa culture et sa civilité, et non parmi des sauvages sous-évolus mentalement. Pourtant, je vous jure que je n'invente rien. D'ailleurs, je puis vous donner des précisions.

Cet été déjà, j'avais été surpris d'apprendre qu'au littoral belge, qui se trouve en terre flamande, mais où passent leurs vacances de nombreux Francophones du pays ainsi que des Français de Lille, Roubaix, Tourcoing et environs, les Flamingants avaient exigé qu'aucune Messe en français ne leur fût réservée. Je m'étais dit que ces Flamands se montraient décidément des hôtes mal embouchés et peu prévenants pour leurs visiteurs, ainsi que des catholiques fort peu respectueux des prescriptions de Sa Sainteté le Pape, voire des préceptes mêmes de la fraternité chrétienne. Mais enfin ! ils étaient dans leurs églises... A la rigueur, on pouvait admettre qu'ils envoyassent au diable les étrangers ne comprenant pas leur rugueux parler. Que ces touristes ne se le tiennent pas encore pour dit, est plus étonnant. Mais cela, c'est une autre histoire, comme dirait Kipling !

Donc, ce manque de tolérance (d'esprit commercial et touristique aussi !) m'avait déjà surpris. Mais cela n'était rien ! Voici qu'à Beauval — un quartier de la périphérie, où de nombreux Francophones de la capitale ont eu l'imprudence d'établir leur résidence — des énergumènes venus d'Anvers et de Malines manifestent chaque dimanche contre les offices religieux célébrés en français. Il ne s'agit plus ici, de Messes spéciales destinées à des étrangers, mais au contraire : de Messes pour les habitants du lieu et que des étrangers à celui-ci viennent troubler, en vue d'obliger les dits habitants à ingurgiter de force la parole de Dieu, dans une autre langue que la leur. Ne croit-on pas rêver ?... Ou se trouver subitement transporté quelque trois ou quatre cents ans en arrière, dans un pays particulièrement barbare ?... Pourquoi les extrémistes d'Anvers et de Malines s'arrêteraient-ils en si beau chemin et n'exigeraient-ils pas un jour que les Bruxellois courent à quatre pattes avec un petit drapeau jaune à lion noir fiché sur le derrière ?

Le plus ahurissant, c'est que ce sont les trublions du « Vlaamse Militanten Orde » — graines de S.S. hitlériens — qui ont le « kulot » de traiter de nazis, les partisans de la liberté individuelle et de la démocratie !

Je vous le dis, mes chers et vénérés Parents, ce pauvre petit royaume est décidément bien mal en point. Car je ne vous ai pas encore tout révélé. Pour la police et les autorités, ce sont les trublions qui ont raison et les pacifiques ouailles francophones de Beauval qui sont d'insupportables provocateurs. Rien d'étonnant à cela, puisque peu à peu, tous les fonctionnaires, y compris les policiers et les gendarmes, sont choisis parmi les Flamands de naissance.

C'est ainsi qu'on pousse les minorités aux gestes désespérés. Mais en bons Germains, insensibles à la juste mesure, les majoritaires flamands le comprendront-ils jamais ? Pour ma part, je crains fort que non. Et quand les choses se mettront vraiment à craquer de toutes parts, croyez bien, mes chers et vénérés Parents, que ce n'est plus moi qui en serai.

Abbas ZOURDHI.

Les troglodytes de l'information

Très chers et vénérés parents,

En dépit des affirmations officielles, que répètent dévotement les indécrottables gogos qui croient encore au père Noël, il n'y a pas un peuple belge uni... et unique ! Il y a des Francophones et des Flamands... qui sont très différents les uns des autres : les premiers épris de liberté individuelle, de démocratie véritable et de tolérance (admettant fort bien, par exemple, que l'on dise chez eux des messes en néerlandais pour les visiteurs parlant cette langue !) ; les seconds ne rêvant que de contrainte, d'expansion impérialiste de leur culture, d'expulsion de tout ce qui pourrait apparaître comme français sur leur sol (le sol flamand n'étant belge que lorsqu'il s'agit de drainer des fonds de Francophones vers le gouffre du port d'Anvers, pour la construction d'autoroutes dans le nord ou pour l'établissement d'industries dans les régions « moedertaliennes »).

Cette différence de conception se manifeste aussi — je viens de le constater avec stupéfaction — chez les journalistes. Mais là, elle prend même un aspect beaucoup plus grave.

Que des organisations flamandes mettent sur pied une « kolossale » manifestation à Anvers, toute la presse néerlandophone — à quel que parti qu'elle appartienne — la soutient à fond, participe à sa préparation en chauffant à bloc l'opinion...

« La belle affaire ! me direz-vous en haussant les épaules. Les journalistes francophones font probablement la même chose que de l'autre côté ! »

Eh bien ! vous n'y êtes pas... mais là, pas du tout !

Que le seul mouvement qui ait pris réellement en main les intérêts des Belges francophones, se manifeste pour défendre quelques malheu-

reux Beauvalois en butte aux brimades d'énergumènes flamingants venus de l'extérieur, toute la « grande » presse — « grande », non par l'esprit bien entendu ! — qui se prétend francophone bien pensante, férue de libéralisme ou de socialisme, lui tombe dessus de concert, en déformant les faits à qui mieux mieux !

Pourquoi cette aberrante attitude ?

Pour une raison plus aberrante encore : ce Front démocratique des Bruxellois francophones bouscule les partis traditionnels en voie de décomposition, avec lesquels ces messieurs sont liés peu ou prou. La situation est à peu près similaire d'ailleurs, en ce qui concerne le monde de la haute finance.

Ainsi, les représentants de la « grande » presse francophone — mis à part évidemment deux ou trois journalistes, qui font preuve d'un noble courage en gardant leur indépendance d'esprit — apparaissent comme des gens qui seraient actionnaires de « pompes à incendie » à bras, et feraient tout pour empêcher l'utilisation de pompes modernes à moteur, alors qu'un incendie général se prépare à dévorer la ville. Avouez que ce serait grotesque, si ce n'était tragique !

Et pour comble, cette même presse francophone minimise et s'efforce de faire considérer comme sans grande importance, l'ampleur et l'unanimité effrayantes de la manifestation d'Anvers. Cette politique de l'autruche pourrait pourtant se révéler catastrophique. Se conduire comme des troglodytes fuyant la lumière de la vérité, à l'époque des maisons de verre et du béton précontraint ne me paraît guère très intelligent. Mais peut-être, ne suis-je qu'un Oriental ingénu ne comprenant rien aux détours subtils du bon sens belge !

En tout cas, si j'étais actionnaire d'un grand journal francophone de Bruxelles, je craindrais fort que n'apparaisse un jour quelque quotidien nouveau, ou même quelque hebdomadaire, ayant les yeux largement ouverts sur les réalités présentes et sachant en tirer les conclusions qui s'imposent pour l'avenir. Car le succès d'un tel périodique pourrait être considérable, je n'en serais pas autrement,

Abbas ZOURDHI.

Remarque : Ne pas perdre de vue que cette lettre date de décembre 1967. Depuis, les événements de Louvain et autres... ont modifié l'optique de pas mal de gens !

Table :

1) Les étonnements d'un Iranien débarquant en Belgique (publié dans le N° d'octobre 1966 du « F.D.F. Contact »).	5
2) Etrange démocratie... étrange égalité ! (publié dans le N° de novembre 1966 du « F.D.F. Contact »).	7
3) Emile Verhaeren, grand poète flamand ! (publié dans le N° de décembre 1966 du « F.D.F. Contact »).	9
4) Amour sacré de la patrie ... nouveau style (publié dans le N° de janvier 1967 du « F.D.F. Contact »).	11
5) A propos de coups de pied au bas du dos (publié dans le N° de février 1967 du « F.D.F. Contact »).	12
6) Un « petit homme » à l'appétit d'ogre (publié dans le N° de mars 1967 du « F.D.F. Contact »).	14
7) La loi du nombre et de la mauvaise foi (publié dans le N° d'avril 1967 du « F.D.F. Contact »).	16
8) Compétences, économies et trêve ... sur un air de clarinette (publié dans le N° de mai 1967 du « F.D.F. Contact »).	18
9) L'information conditionnée (publié dans le N° de juin 1967 du « F.D.F. Contact »).	20
10) Pour sauver l'Etat belge, lisons ... du « sud-néerlandais » (publié dans le N° de septembre 1967 du « F.D.F. Contact »).	22
11) Passez votre temps à apprendre le flamand ... mais en vain ! (publié dans le N° d'octobre 1967 du « F.D.F. Contact »).	24
12) Il ne suffit pas de prier ... il faut prier en flamand ! (publié dans le N° de novembre 1967 du « F.D.F. Contact »).	25
13) Les troglodytes de l'information (publié dans le N° de décembre 1967 du « F.D.F. Contact »).	28
14) Table	31

